



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE¹

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06/02/2020

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2020-ARA-KKP-2426

1. Intitulé du projet

Lieu d'apprentissage perma-culturel : création d'un camping associatif à vertu pédagogique

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LE PETIT PEUPLE DU BOCAGE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GUILLON BENJAMIN, Président

RCS / SIRET

8 2 3 1 9 1 7 9 6 0 0 0 1 5

Forme juridique

Association loi 1901

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42. Terrains de camping et caravanage a) Terrains de camping et de caravanage permettant l'accueil de 7 à 200 emplacements de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs ou d'habitations légères de loisirs.	Le projet prévoit 8 emplacements avec 4 résidences mobiles de loisirs pour un nombre de personnes maximum : inférieure ou égale à 20 personnes.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet associatif concerne la création d'un lieu d'apprentissage perma-culturel intégrant un camping associatif à vertu pédagogique et des sentiers dédiés à la découverte et à la préservation de la biodiversité.

L'association souhaite proposer un camping associatif à vertu pédagogique où les visiteurs adhérents seront sensibilisés au respect de l'environnement, de la biodiversité et à la préservation des ressources locales et seront invités à prendre part aux différentes tâches sur le modèle des Groupements des Campeurs Universitaires de France. Le terrain est mis à disposition de l'association par le biais d'un bail associatif.

Le souhait est de proposer un cadre sobre avec un impact carbone limité et une intégration paysagère à proximité du GR300 et de la véloroute VIA ALLIER V70. Une réduction sera proposée pour les personnes à vélo. Ce type d'hébergement innovant répond à une demande touristique en recherche de sens. Cela s'inscrit dans le SCOT de l'agglomération de Moulins.

Les travaux concernent l'accès à l'eau, à l'électricité, le traitement des eaux grises par phytoépuration, l'intégration de 4 résidences mobiles de loisirs dont une dédiée à l'accueil, de toilettes sèches, bacs à laver et douches avec eau chaude.

4.2 Objectifs du projet

- Proposer un lieu associatif et touristique de partage et d'échanges autour de l'environnement
- Sensibiliser à la préservation de la biodiversité et du petit patrimoine local
- Aménager un site à partir de matériaux naturels dans un souci de réduire le bilan énergétique (bois, pierres...)
- Mettre en œuvre un fonctionnement qui préserve les ressources (eau, électricité)
- s'intégrer dans un écosystème territorial

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il est prévu des aménagements qui limitent l'artificialisation des sols, s'intègrent dans le paysage bocager et permettent une évolution en fonction des usages. Les aménagements n'auront pas de dalle en béton. Afin de détailler cela, ci-après les éléments nécessaires à une meilleure compréhension du projet :

- les 4 résidences mobiles de loisirs, d'une surface inférieure à 35m², resteront mobiles et auront un bardage bois.
- des murs en pierres sèches matérialiseront les entrées des emplacements.
- du bois récupéré sur le site permettront la réalisation de barrières matérialisant les emplacements.
- le terrain de pétanque sera réalisé avec la pose d'un géotextile recouvert de sable et granulats.
- le bloc sanitaire sera constitué de modules mobiles en bois et/ou inférieurs à 5m² (douches, toilettes, lavabos, éviers)
- les arbres plantés aux abords des emplacements seront constitués d'essences bocagères locales de type troène, prunellier, fusain. Des arbres fruitiers seront également plantés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- les allées seront matérialisées par une tonte spécifique de l'herbe.
- les zones de déchargement temporaires des véhicules, avant de rejoindre la zone de stationnement située à l'extérieur du terrain, seront matérialisées par des zones enherbées spécifiques.
- la gestion des espaces enherbés se fera de manière différenciée privilégiant les zones d'herbes plus hautes favorisant les cycles de reproduction des insectes et ainsi la biodiversité.
- le bâtiment d'accueil se fera dans l'une des résidences mobiles de loisirs.
- la zone commune sera dédiée aux repas collectifs. Elle sera composée d'un four en argile et de tables en pierre et bois. Des systèmes d'ombrage amovibles seront mis en place pour permettre aux personnes de profiter d'ombre durant l'été.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de permis d'aménager en cours

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
9000	m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit les Dabottes
03320 Château-sur-Allier
Parcelle Cadastre 209 00 B02

Coordonnées géographiques¹

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Point d'arrivée :

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	Type II
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Les personnes sont invitées à déposer leurs affaires sur le site puis à stationner leur voiture sur le parking de la mairie situé au centre du village. Un chemin communal les mène jusqu'au site. Une partie de ce chemin est déjà emprunté par le GR300. L'association souhaite donner une place importante aux personnes à vélo en leur proposant des tarifs différenciés. Des vélos seront mis à disposition.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Des déchets ménagers, donc non dangereux, qui seront triés sur place pour être apportés aux points d'apports volontaires. Un container sera dédiés aux déchets ultimes afin d'être collecté.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	L'intégration paysagère est notre priorité avec du bardage en bois sur les résidences mobiles de loisirs par exemple.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☒	☐	La parcelle est inexploitée depuis plus de 7 ans. La parcelle est située à proximité du village mais également en retrait permettant ainsi une activité dans un cadre privilégié. Le conseil municipal a délibéré sur le projet comme ayant un intérêt pour la commune, en particulier pour éviter une diminution de la population communale et améliorer l'attractivité.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet mis en place par une ingénieur agronome, un naturaliste et éducateur à l'environnement, un guide forestier et une enseignante vise à préserver la biodiversité. L'ensemble des aménagements sont pensés pour préserver le milieu, favoriser l'intégration paysagère et utiliser des ressources locales.

Un inventaire des espèces (faune et flore) a déjà été réalisé par le naturaliste afin de faire l'état zéro du site pour ensuite montrer en quoi les aménagements réalisés permettent de favoriser la biodiversité. En cela, l'association le Petit Peuple du Bocage estime pouvoir être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LE VEURDRE

le, 05/02/2020

Signature

[Handwritten signature]

nt sur le cadre ci-dessus

PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

①

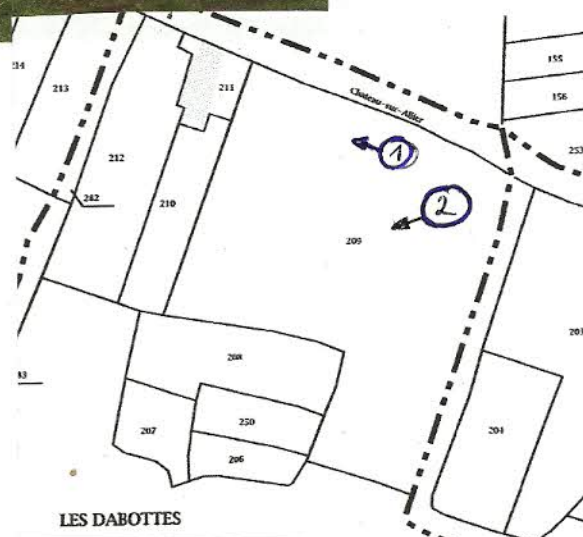


20/01/2019

②



localisation
cartographique
des prises de vue
section B
Feuille 000 B02
Echelle 1/2500



PA3. plan de l'état actuel Parcelle 209 00 B02



Création d'un camping associatif à vertu
pédagogique

Association Le petit peuple du Bocage



Données cartographiques : © IGN, CRAIG, FEDER



-  électricité par câbles aériens
 -  eau potable par tuyaux souterrains
 -  téléphone par câbles aériens
 -  ancien chemin communal
-) raccord de la maison
située sur la parcelle 211

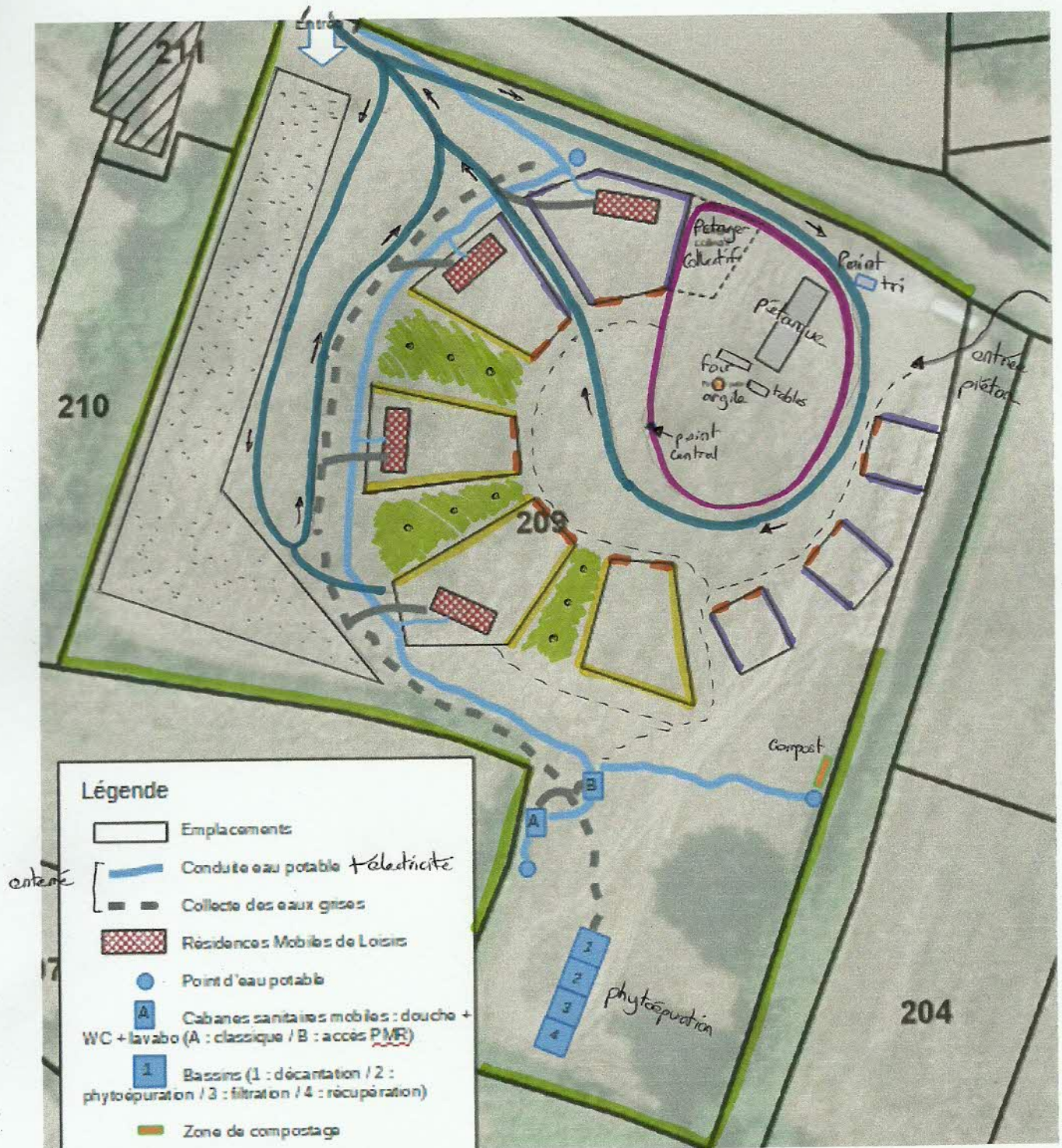
PA04 - Le Petit Peuple du Bocage



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 01' 30" E
Latitude : 46° 45' 59" N

Plan détaillé du projet décrivant le terrain et le projet d'aménagement prévu

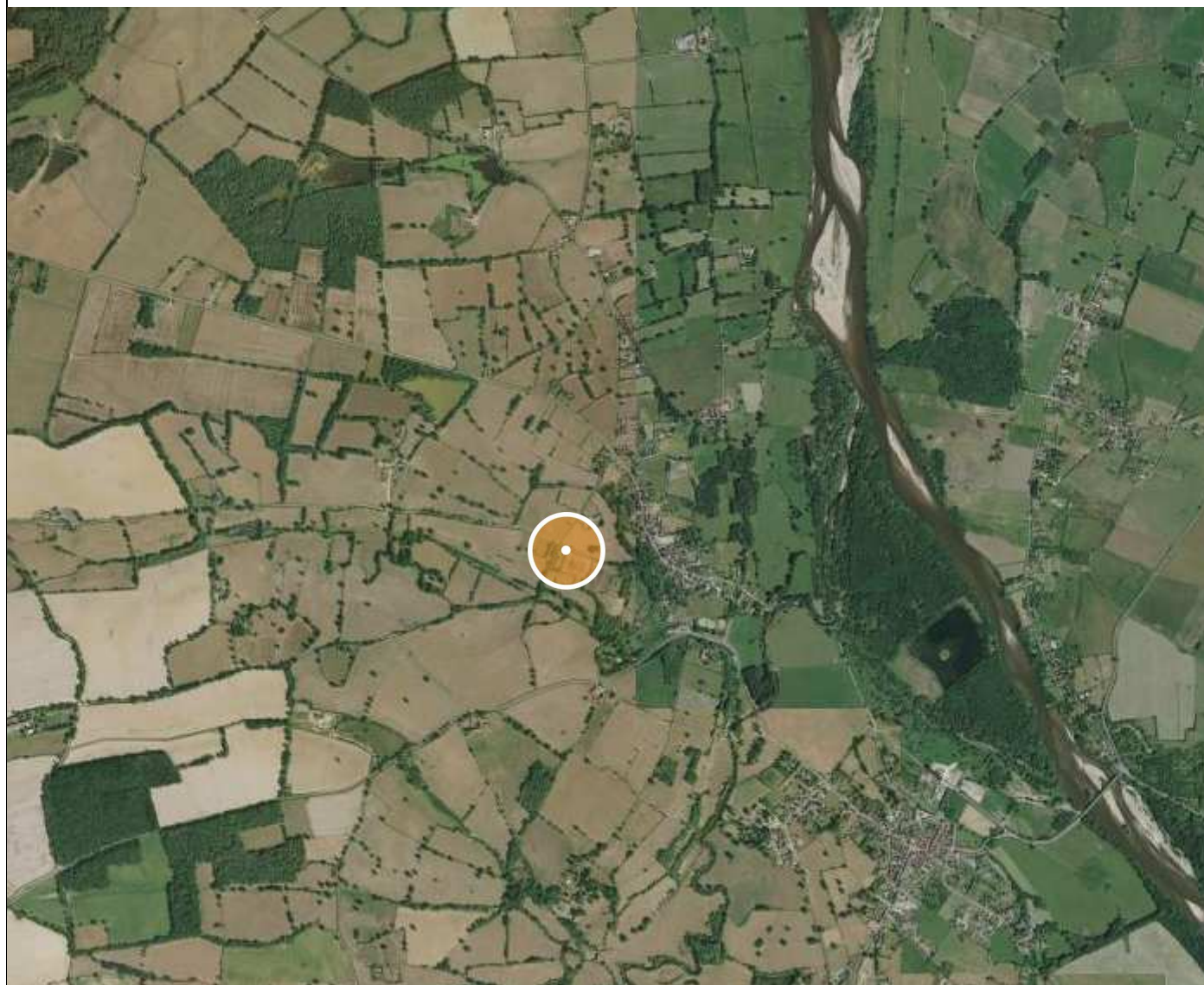


- haies bocagères existantes
- plantation d'essences locales
- zone enherbée
- zones de biodiversité
- arbres fruitiers (pommier, poirier, cerisier...)

- cheminements ——— piétons
- cheminements véhicules
- zone collective
- murs en pierres sèches
- barrières en bois

Plan de situation 1/34110

Edition des styles



500 m

© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legalesLongitude : 3° 01' 30" E
Latitude : 46° 46' 06" N